

PRESTATIONS SCOLAIRES

Tarifs et modalités 2021

En application de la décision du Maire n°2020-183 du 3 décembre 2020

ACTIVITÉS	TARIF COMMUNE	TARIF HORS COMMUNE *	INFORMATIONS
Restauration scolaire de 11h30 à 13h30	4,50 €	/	Facturation au jour de présence
Pause méridienne avec panier repas fourni par la famille	3,10 €	/	
Précolaire à partir de 7h30	4,05 €	/	
Postcolaire Maternelle de 16h30 à 19h	6,35 €	/	
Élémentaire de 18h à 19h	4,70 €	/	
Études dirigées de 16h30 à 18h <i>Uniquement pour les élémentaires</i>	1,65 €	/	
Mercredis et vacances de 7h30 à 19h	16,25 € <i>(repas compris)</i>	48 €	Selon calendrier prévisionnel de présence. Jours déduits sur présentation d'un certificat médical (remis dans un délai d'un mois en mairie). Toute réservation non annulée 8 jours avant sera facturée.
Avec panier repas fourni par la famille	14,85 €	46,60 €	
Droit d'inscription en préscolaire, postcolaire et accueils de loisirs	16 €		Droit annuel du 1 ^{er} septembre au 31 août de chaque année scolaire.

* : Enfants non domiciliés et non scolarisés sur Soisy